

MON ESPACE LOCATAIRE

Gérez votre logement, vos loyers et vos charges **directement en ligne 7j/7 et 24h/24.**

Rendez-vous sur
www.habitationmoderne.org/mon-espace-locataire



SUIVI CONSO'

Une plateforme pour suivre votre consommation d'eau et/ou chauffage (selon les équipements en place) **est en ligne et accessible sur :**
<https://espace-resident.ocea-sb.com>

Pour vous inscrire :
cliquez sur « mot de passe oublié » entrez votre email et suivez les étapes.



SUIVEZ-NOUS SUR **in f**

MODE D'EMPLOI RÉGULARISATION DES CHARGES



À quoi correspondent les charges locatives ?

Également appelées charges récupérables, ce sont des dépenses préfinancées par le propriétaire mais qui incombent en réalité au locataire.

Elles concernent 3 grandes catégories de dépenses :



la consommation de chauffage et d'eau



l'électricité et l'entretien

(parties communes, espaces extérieurs, chaudières, ...)



les impôts et taxes

(enlèvement des ordures ménagères)

Pourquoi régulariser les charges ?

En comparant ce que vous avez payé tous les mois (provisions) avec vos dépenses réelles annuelles, deux possibilités se présentent :

- >> soit **vous avez trop payé** et Habitation moderne vous restitue le solde,
- >> soit vos **dépenses annuelles dépassent vos provisions** et il vous reste un solde à payer à Habitation moderne.



BON À SAVOIR

Vous avez quitté votre logement ?

Adressez-nous un **RIB/IBAN** par courrier (adresse ci-dessous) ou par email : habmod@habitationmoderne.org afin qu'Habitation moderne solde votre compte locataire par virement bancaire.

UNE QUESTION,
UN RENSEIGNEMENT

www.habitationmoderne.org

Pôle de l'habitat

24 route de l'Hôpital - CS30062
67027 STRASBOURG Cedex

© Christian CREUTZ pour l'EMS - Adobe stock

**Habitation
moderne**

MEMBRE DU GROUPE **emha**

T. 03 88 32 52 10

www.habitationmoderne.org

+ D'INFOS SUR
VOS CHARGES



**Habitation
moderne**

MEMBRE DU GROUPE **emha**

VOS CHARGES LOCATIVES ?

Nous sommes tous concernés !



COMMENT POUVEZ-VOUS AGIR positivement sur vos charges ?

Le montant de vos charges, qu'elles soient collectives ou individuelles, **dépend** en partie **de vos** propres **habitudes** de consommation, comportements.

Une douche par jour de **4 minutes** au lieu de **8 minutes** permet **d'économiser jusqu'à 350L d'eau** par semaine et par personne !

Respecter la **propreté des parties communes** de votre immeuble et des espaces extérieurs **évite de multiplier les passages** d'entreprises de nettoyage ou de personnel d'Habitation moderne.

Réguler le chauffage contribue à **maîtriser votre facture énergétique**
Pensez à couper le chauffage lorsque vous aérez !



COMMENT HABITATION MODERNE vous accompagne dans la maîtrise de vos charges ?

Habitation moderne déploie au quotidien des actions pour maîtriser les charges locatives.

1



Construire des logements neufs à **basse consommation**

2



Réaliser des **travaux d'amélioration thermique** sur les immeubles le nécessitant

3



Installer des **compteurs individuels** ou répartiteurs de frais de chauffage

4



Équiper les radiateurs de **robinets thermostatiques**

5



Sensibiliser aux **bonnes pratiques** (appartements et animations pédagogiques, ...)

